

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

14/01/2019

Dossier complet le :

14/01/2019

N° d'enregistrement :

2019\_3229

### 1. Intitulé du projet

Construction de bâtiments industriels à usage d'ateliers de travail mécanique des métaux : Extension de deux ateliers et construction d'un troisième - Projet implanté sur la commune d'Auby (59)

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

VM Building Solutions

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

COLIN Philippe - Directeur industriel

RCS / SIRET

5 | 0 | 9 | 3 | 7 | 8 | 3 | 8 | 6 | 0 | 0 | 0 | 3 | 1

Forme juridique

SASU

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous-catégorie | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie<br>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)) |
|-----------------------------------|--|
| 39.a : Travaux de construction    | Surface construite : 13 026 m <sup>2</sup> , pour 6 180 m <sup>2</sup> détruits, soit une surface réellement créée de 6 846 m <sup>2</sup>                           |

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Construction de bâtiments industriels à usage d'ateliers de travail mécanique des métaux, dans une installation classée pour la protection de l'environnement, réglementée par arrêté préfectoral

Démolition de bâtiments industriels pour 6 180 m<sup>2</sup>

Construction d'ateliers et de bureaux pour 13 026 m<sup>2</sup>, soit 6 846 m<sup>2</sup> créés

Lignes et outils de production de même nature que le parc machines déjà présent, pour une puissance ajoutée de 900 kW, soit une puissance inférieure au seuil de classement de l'enregistrement (seuil de la rubrique 1.b, article R122-2 non atteint)

Aucune modification du périmètre d'exploitation

## 4.2 Objectifs du projet

Le projet répond à un besoin de réorganisation industrielle afin d'assurer la survie économique de l'activité zinc laminé pour le bâtiment, en rationalisant les coûts de production, en rassemblant sur un même site, toutes les étapes de fabrication. Ces étapes concernent les activités de finition : transformation mécanique de zinc laminé déjà présent sur le site en produits finis mis en forme.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux débuteront par la démolition de bâtiments affectés à un usage industriel. Le projet se compose de trois bâtiments monolithiques dont deux accolés (P2 et le P3). Le bâtiment P1 vient s'implanter contre un atelier existant au sud-est du site. Le bâtiment P2 vient également en continuité d'un bâtiment existant au sud-ouest du site. Le bâtiment P3 vient s'implanter en continuité du P2 au nord-ouest. Les bâtiments sont implantés en respectant les marges de recul prescrites au PLU, tant au niveau des marges de recul par rapport aux voies ferrées qu'au niveau des limites séparatives.

La surface construite sera de 13 026 m<sup>2</sup> dont 6 846 m<sup>2</sup> créés. Les voiries de desserte des bâtiments à créer sont existantes.

Une nouvelle zone de parking sera implantée au nord du bâtiment P3.

L'ensemble des travaux sera réalisé en chantier de janvier 2019 et jusqu'en octobre 2019.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les lignes et outils de productions qui y seront installés seront de même nature que les lignes et outils actuellement présents sur le site d'Auby (rubrique 2560), à savoir :

- P1 : Des lignes de productions de façonnés long (gouttières, tuyaux, ...),
- P2 : Des lignes de mise en forme de pièces pour évacuation d'eau pluviale,
- P3 : Des plieuses, rouleuses et poinçonneuse.

La société est déjà installée sur le site qui comprend divers bâtiments existants. Ces lignes de production ne génèrent aucun rejet en eau de process, ni rejet canalisé dans l'air.

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

L'installation est classée sous un régime d'autorisation pour les rubriques 2552 et 3250 et est réglementée par arrêtés préfectoraux, dont le dernier en date de juillet 2007.

L'activité de travail mécanique des métaux a fait l'objet d'une déclaration de fonctionnement au bénéfice des droits acquis et est soumise au régime d'enregistrement. Le projet ne modifie pas le régime de classement de l'usine.

Le projet fera l'objet d'un porter à connaissance au titre des articles L181-14 et R181-46 du code de l'environnement.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques       | Valeur(s)                                   |
|----------------------------------|---|
| Démolition d'ateliers            | 6 180 m <sup>2</sup>                        |
| Extension d'ateliers (+ bureaux) | 13 026 m <sup>2</sup> (ateliers et bureaux) |
| Surface initiale totale bâtie    | 39 006 m <sup>2</sup>                       |
| Surface projetée totale bâtie    | 45 537 m <sup>2</sup>                       |
| soit une surface créée           | 6 846 m <sup>2</sup>                        |

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

rue Jean Jaques Rousseau  
59 950 Auby

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 03 ° 08 ' 01 " 02 Lat. 50 ° 40 ' 40 " 28

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

Arrêté préfectoral d'autorisation du 06 juillet 2007

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il :  | Oui                      | Non                                 | Lequel/Laquelle ?   |
|--|--------------------------|-------------------------------------|---|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | 2 ZNIZFF se trouvent à proximité immédiate du site : "Pelouses et bois métallicoles d'Auby" et "Terril n°136 dit Lains Ouest et marais de pont Pinet à Roost-Warendin.<br>3 ZNIEFF se situent dans un rayon de 2 km autour du site : "Complexe humide entre Roost-Warendin et Raimbaucourt", "Marais de Roost-Wa" et "Vallée de l'escrebieux, marais de wagnonville et bois des anglais". |
| En zone de montagne ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Commune située en plaine dans le département du Nord (59)   |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Aucun arrêté de protection du biotope sur la commune  |
| Sur le territoire d'une commune littorale ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Commune située en plaine dans le département du Nord (59)   |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Les réserves naturelles régionales les plus proches sont : "Annelles, Lains et Pont Pinnet" (FR9300088), à 750 m au nord-est et "Marais de Wagnonville" (FR9300075), à 800 m au sud-ouest.<br>Le parc naturel national "Scarpe-Escaut" (FR8000037) se trouve à 2 km au nord-est de l'installation.  |
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?   | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Absence de plan de prévention du bruit  |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?                          | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Aucun monument, ni zone tampon n'est répertorié dans un périmètre de 500 m autour du site.<br>le "Bassin minier du Nord-Pas de Calais" classé depuis le 30 juin 2012 sur la liste du patrimoine mondial comprend une partie de la commune d'Auby.<br>L'installation se trouve en dehors de la zone tampon des éléments inscrits.  |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?   | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Aucune zone humide n'ayant fait l'objet d'une délimitation n'est répertoriée aux abords de l'installaiton.  |

|   |                                     |                                     |   |
|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?<br>Si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | PPRT approuvé par arrêté préfectoral en date du 3 mai 2012 (société Nyrstar)<br>Type d'aléa : thermique, surpression et toxique<br>Les futures constructions se trouvent en dehors du zonage du PPRT.<br><br>Absence de PPRN sur la commune   |
| Dans un site ou sur des sols pollués ?  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Types de pollution : dépôt de déchets (scories), sol (Cd, Pb, Zn) et nappe (Ni, Zn, Cd, Fe, Pb, Sulfates) / Diagnostic environnemental complet : ESR (2002), EDR (2005) / Conclusions de l'EDR confirmées : quotients de danger et excès de risque individuel inférieur aux seuils admissibles, risque tolérable sur la base des usages actuels / Mesures correctives : confinement et surveillance de la qualité des eaux souterraines |
| Dans une zone de répartition des eaux ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | L'installation se trouve en dehors d'une zone de répartition des eaux (ZRE 01001 située à plus de 10 km au nord).   |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site se trouve à proximité immédiate de l'aire d'alimentation du captage d'Escrebieux (n°: FRA_AAC11 / code SOG : AP_gr364).<br>Les études et données techniques réalisées sur cet ouvrage indiquent une problématique liée aux nitrates, sans aucun lien avec l'activité exercée.   |
| Dans un site inscrit ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le "Bassin minier du Nord-Pas de Calais" classé depuis le 30 juin 2012 sur la liste du patrimoine mondial comprend une partie de la commune d'Auby.<br>L'installation se trouve en dehors de la zone tampon des éléments inscrits.  |
| <b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>   | <b>Oui</b>                          | <b>Non</b>                          | <b>Lequel et à quelle distance ?</b>  |
| D'un site Natura 2000 ?   | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Site Natura 2000 (directive habitat) "Pelouses métallicoles de la plaine de la Scarpe" (FR3100504) à proximité immédiate du site : 50 m des limites d'exploitation et 93 m du projet / Biotope issu d'activités industrielles<br>Aucun rejet ou impact du projet susceptible de nuire à ce site Natura 2000   |
| D'un site classé ?  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Présence d'un paysage classé à 750 m au nord-ouest de l'installation (source CARMEN).   |

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles |   | Oui                      | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br><i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>  |
|-------------------------|---|--------------------------|-------------------------------------|--|
| <b>Ressources</b>       | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?<br>Si oui, dans quel milieu ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Aucune modification des consommations et usages en eau potable   |
|                         | Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Aucune modification, ni impact sur les masses d'eau souterraines   |
|                         | Est-il excédentaire en matériaux ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Matériaux réutilisés sur site  |
|                         | Est-il déficitaire en matériaux ?<br>Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?   | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Aucun apport de matériaux  |
| <b>Milieu naturel</b>   | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?                     | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Projet réalisé dans les limites parcellaires actuelles (aucune destruction de milieu naturel)  |
|                         | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le biotope constituant le site Natura 2000 présent à proximité du site est issu d'activités industrielles.<br>Les espèces présentes y sont métalphytes.<br>Le projet ne génère aucun rejet en eau de process ou rejet canalisé dans l'air. |

|                  |  |  |  |  |
|------------------|--|--|--|--|
|                  | Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | <input type="checkbox"/>                             | <input checked="" type="checkbox"/>  | Les extensions prennent place dans l'emprise du site industriel actuel. Les activités exercées dans les ateliers créés sont identiques aux activités exercées actuellement.  |
|                  | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?   | <input type="checkbox"/>                             | <input checked="" type="checkbox"/>  | Les extensions prennent place dans l'emprise du site industriel actuel.  |
| <b>Risques</b>   | Est-il concerné par des risques technologiques ?   | <input type="checkbox"/>                             | <input checked="" type="checkbox"/>  | PPRT de Nyrstar, usine contiguë à l'installation<br>Projet en dehors du zonage des différents aléas  |
|                  | Est-il concerné par des risques naturels ?   | <input type="checkbox"/>                             | <input checked="" type="checkbox"/>  | Aucun PPRN sur la commune  |
|                  | Engendre-t-il des risques sanitaires ?<br>Est-il concerné par des risques sanitaires ?   | <input type="checkbox"/><br><input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/><br><input checked="" type="checkbox"/> | Aucune modification des rejets (eau, air), soit aucune modification des conclusions de la précédente évaluation des risques sanitaires.  |
| <b>Nuisances</b> | Engendre-t-il des déplacements/des trafics   | <input type="checkbox"/>                             | <input checked="" type="checkbox"/>  | Le regroupement des activités sur un même site évite le transfert des produits pour les étapes de finition (optimisation des transports).<br><br>Dans une moindre mesure, augmentation du trafic de véhicules légers liée à la création d'emplois supplémentaires, soit une quarantaine d'emplois. |
|                  | Est-il source de bruit ?<br>Est-il concerné par des nuisances sonores ?  | <input type="checkbox"/><br><input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/><br><input checked="" type="checkbox"/> | Parc machines installé dans des bâtiments neufs éventuellement insonorisés   |

|                  |   |                                     |                                     |   |
|------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
|                  | <p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>               | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
|                  | <p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>                     | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Machines installées sur plots anti vibratiles si nécessaire   |
|                  | <p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p> | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
| <b>Emissions</b> | <p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Aucun rejet canalisé  |
|                  | <p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>                          | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
|                  | <p>Engendre-t-il des effluents ?</p>  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Limités :<br>- aux eaux pluviales de toiture, sans modification de l'exutoire,<br>- aux eaux usées sanitaires (une micro-station).                                      |
|                  | <p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>                     | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Déchets non dangereux : DIB, métaux et alliages...<br>Déchets dangereux : huiles hydrauliques, dégraissants... en très faible quantité<br>Ensemble des déchets valorisé |



|   |   |                          |                                     |   |
|---|---|--------------------------|-------------------------------------|---|
| <b>Patrimoine /<br/>Cadre de vie<br/>/ Population</b> | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?                                    | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Aucun patrimoine à proximité du projet / DRAC consultée dans le cadre de la demande de permis de construire |
|   | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Les extensions prennent place dans l'emprise du site industriel actuel.                                     |

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

La société Nyrstar, contiguë à l'installation, exerce des activités dans le domaine de la métallurgie également. Les incidences susceptibles d'être cumulées concernent les émissions atmosphériques. Le projet ne sera à l'origine d'aucun rejet canalisé. Il n'y a donc pas d'effet cumulé.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Aucun prélèvement dans le milieu naturel, ni extension du parcellaire  
 Lignes et outils de production de même nature que ceux déjà présents  
 Aucune modification des exutoires et rejets limités aux rejets d'eaux pluviales de toiture et eaux usées sanitaires  
 Aucune modification du périmètre d'exploitation

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet concerne des ateliers qui vont accueillir un parc de machines et d'équipements similaires au parc machines déjà exploité sur le site.

Le projet engendre la création de 6 846 m<sup>2</sup> (6 180 m<sup>2</sup> détruits sur 13 026 m<sup>2</sup>, soit 6 846 m<sup>2</sup>).

La puissance ajoutée est inférieure au seuil de classement à enregistrement (seuil à déclaration), ce qui justifie le faible impact lié au projet. Celui-ci ne génère par ailleurs aucun rejet en eau de process ou rejet canalisé dans l'air.

Il prend place dans le parcellaire actuel, en zone industrielle et est conforme aux exigences d'urbanisme.

Une nouvelle évaluation environnementale ne se justifie pas.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

| Objet |   |                                     |
|-------|---|-------------------------------------|
| 1     | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;   | <input type="checkbox"/>            |
| 2     | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;  | <input type="checkbox"/>            |
| 3     | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;   | <input type="checkbox"/>            |
| 4     | Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;   | <input type="checkbox"/>            |
| 5     | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 6     | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.   | <input type="checkbox"/>            |

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

| Objet |
|-------|
|       |

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Auby

le, 14 janvier 2019

Signature